

CAP ATMFC : Assistant Technique en Milieux Familial et Collectif

CONDITIONS D'ADMISSION : Élèves issus prioritairement d'une classe de 3ème, 3ème prépa-métiers, 3ème SEGPA ou autres profils particuliers.

QUALITÉS SOUHAITÉES :

- Faire preuve d'organisation, d'adaptation dans son travail
- Communiquer avec les usagers, les professionnels, son employeur
- Ne pas confondre son activité professionnelle avec ses propres pratiques personnelles
- Être capable d'initiative dans les activités professionnelles courantes
- Respecter les règles de la confidentialité
- S'intégrer dans une équipe
- Contrôler la qualité des services effectués



CHAMP D'ACTIVITÉS :

Le titulaire est un professionnel qui exerce des activités de service tels que :

- Maintien en état du cadre de vie (locaux, linge...)
- Préparation et service des repas : Dans les services techniques des structures collectives publiques ou privées assurant ou non l'hébergement des personnes **ou** au domicile privé individuel ou collectif d'employeurs particuliers ou d'organismes de services.

Il n'y a pas d'aide à la personne.

CONTENU DE LA FORMATION : Période de formation en milieu professionnel : **14 semaines sur les 2 ans**
(10 en structures collectives - 4 au domicile privé des personnes)

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL : 18h00	1ère année	2ème année
Sciences de l'alimentation	11,5	12
Hygiène professionnelle		
Entretien des locaux et du linge		
Connaissance des produits et matériels		
Communication professionnelle		
Connaissance des milieux d'activités		
Organisation du travail		
Prévention Santé Environnement	1,5	1
Chef d'œuvre	1	1
Co-Intervention (Fr/EP)	1,5	1,5
Co-Intervention (Maths/EP)	1,5	1,5
Accompagnement	1	1

ENSEIGNEMENT GENERAL : 13h00	1ère année	2ème année
Français - Histoire Géographie	2	2
Langue vivante	1,5	1,5
Mathématiques	1,5	1,5
Arts Appliqués	1	1
Education Physique et Sportive	2,5	2,5
Chef d'œuvre	2	2
Accompagnement	2,5	2,5

PERSPECTIVES D'AVENIR:

Poursuite d'études en BTS vers une formation d'aide à domicile en un an : MCAD (Mention Complémentaire d'Aide à domicile). Rejoindre sur dossier un baccalauréat professionnel.

- Préparation d'une formation en cours d'emploi : auxiliaire de vie sociale, aide médico-psychologique...
- Entrée dans la vie active comme agent de service des collectivités, ou agent social dans une structure d'hébergement collectif